

PPAS 2022-2028

Extrait du bilan 2025

Le bilan complet
du PPAS
de l'année 2025
est disponible
sur : [www.safer-
bretagne.fr](http://www.safer-bretagne.fr)

En **2025**, la Safer Bretagne
A acquis **6046 ha**
A revendu **5533 ha**
A orienté en location **2450 ha**

MISSIONS AGRICOLES

Installations

La Safer Bretagne a installé 124 nouveaux agriculteurs en 2025 (3342 ha en ventes et locations).

124

premières installations

100

avec dotation Jeunes Agriculteurs

40

en agriculture biologique

71

hors cadre familial

47

non issus du monde agricole

37

sont des femmes

Ventilation des 124 installés en 2025 en fonction de leur production principale

Surface revendue en faveur de l'installation

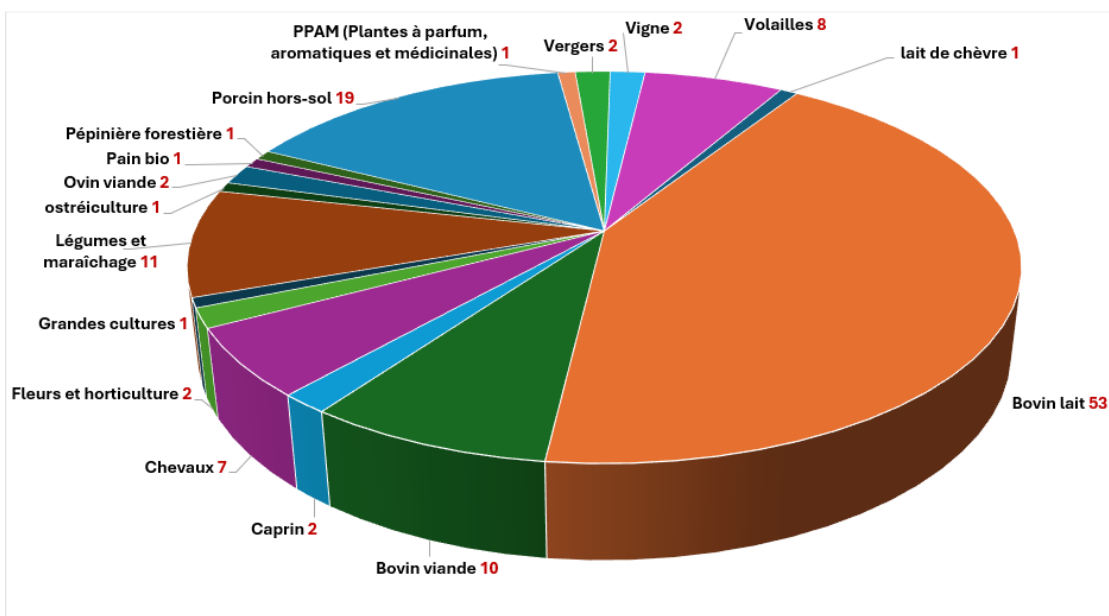
53%

2924 ha

Surface en intermédiaire locative en faveur de l'installation

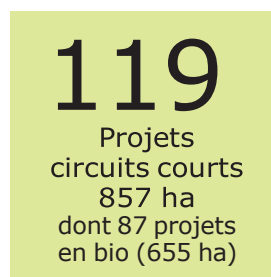
55%

1354 ha



L'agriculture biologique et les circuits courts

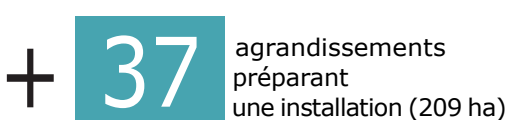
Les ventes et locations en faveur de l'Agriculture Biologique
Et des circuits courts dépassent les objectifs fixés dans le P.P.A.S.



493 ha maintenus en agriculture biologique
904 ha en conversion vers l'agriculture biologique
106 ha de terres bio retournées en agriculture conventionnelle
ayant permis 2 installations (Pleumeur-Gautier et Pocé-les-Bois) et 4 échanges fonciers

L'agrandissement et l'amélioration parcellaire

Dans une région caractérisée par un fort morcellement des exploitations agricoles, la Safer Bretagne a contribué en 2025 à l'amélioration parcellaire de 251 exploitations, ce qui facilitera leur transmission à terme.



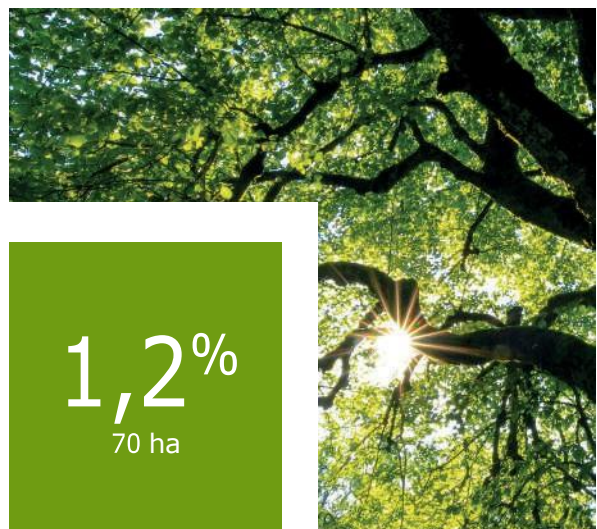
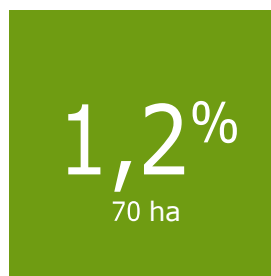
La Safer Bretagne a permis la réinstallation de 8 exploitants agricoles, dont 6 en élevage.



La forêt

L'activité forestière de la Safer Bretagne est limitée en nombre de rétrocessions et en surface.

C'est cohérent avec le niveau des surfaces forestières de Bretagne.





MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

68
ha

67 ha vendus et loués, avec des enjeux environnementaux et agricoles (ENS, ZNIEFF, BVAV, ORE, mesures compensatoires environnementales (MCE), ...).

DONT :

BVAV : Bassins versants algues vertes avec engagement de maintien en herbe toutes les parcelles situées en zone humide effective de l'exploitation (**32 ha**)

ENS : Espaces naturels sensibles, **ZNIEFF :** Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique avec enjeux biodiversités : **12 ha**, dont 5,5 ha à Bretagne Vivante à Berrien (29)

ORE : Obligation réelle environnementale (maintien d'une ORE sur les communes de Glomel et Rostrenen (**8 ha**))

MCE : attribution à la DREAL Bretagne de **12 ha** sur la commune de Merdrignac (22) afin de réaliser les mesures compensatoires environnementales suite à la réalisation de la RN 164, ayant impacté des zones humides

CONSERVATOIRE DU LITTORAL : Attribution de **4 ha** sur la commune de Plourivo (22)

79
ha

79 ha vendus en faveur de la **protection des captages d'eau potable :**

Eau du Bassin Rennais, retenue d'eau Chèze-Canut,

Eau du Pays de Saint-Malo, Etang de Beaufort (35), captage d'eau

de la Ville es Couve (Eréac- 22), captage d'eau du Kerminf

et Pouldouran (Plouha- 22), protection du forage de Kerreneur (Plourin- 29),

Eau des Portes de Bretagne : protection de la retenue d'eau de la Vallière (Vitré-35).

En pratique, toutes les opérations conduites par la Safer Bretagne permettant de préserver le potentiel agricole, environnemental ou forestier du territoire contribuent directement à la préservation de la biodiversité ordinaire.





MISSIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

115

**Conventions
passées avec
les collectivités
territoriales**

dont

102

Conventions de veille foncière avec l'outil Vigifoncier, mis en place par la Safer Bretagne au profit des collectivités territoriales.

Cédés à destination du développement durable des territoires ruraux (infrastructures routières, développement des carrières, zones d'activités économiques et amélioration des abords des résidences principales de particuliers).

dont : **5 ha** pour l'élargissement de la voie communale 12 (VC 12) sur la commune de Vitré, dans le cadre d'un échange multilatéral avec les voisins

dont : **6 ha** sur la commune de Moréac (56) pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage

dont : **8,25 ha** pour l'agrandissement de Germicopa (entreprise spécialisée dans la création de nouvelles variétés de pommes de terre

51
ha

84%

84 % des communes bretonnes (1 016) sont informées des mutations foncières sur leur territoire grâce à la Safer Bretagne.



Les partenariats sont importants et efficaces avec les collectivités territoriales même si on observe une contraction du nombre de conventions avec les collectivités territoriales.

P.P.A.S

2022-2028



SAFER Bretagne

4 ter rue Luzel

22015 Saint Briec Cedex

Téléphone : 02 96 94 05 95

direction@safer-bretagne.fr

www.safer-bretagne.fr